

**COMMUNICATION : ARRGOs –
ANALYSIS OF EURO-REGIONS R AND D
GOVERNANCE SYSTEMS TO REACH
THE 3% OBJECTIVE**

Session de Janvier 2006

Commission Développement économique et recherche

Rapporteur : M. Gilbert BLANCHARD

MISE EN PLACE D'UN PROJET EUROPEEN ARRIGOS

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Dans le cadre d'un appel à projet européen "Région de la connaissance 2", la Bretagne et huit autres partenaires ont été sélectionnés pour réaliser une "*analyse des systèmes régionaux de la gouvernance en matière de R&D*". Ce programme, dénommé ARRIGOS, a pour objectif de promouvoir une hausse qualitative et quantitative des investissements en R & D dans les régions, par l'amélioration des système de gouvernance.

Cinq actions précises seront conduites, à savoir :

- le recueil des données ;
- l'analyse interrégionale de ces données ;
- l'échange de bonnes pratiques ;
- l'établissement d'un plan d'action ;
- la formulation de recommandations.

Ce projet, prévu pour durer deux ans, devrait être lancé le 22 février 2006 à Rennes.

2. Observations sur les propositions du Président du Conseil régional

Ce programme n'a pas pour objectif de construire un modèle théorique de gouvernance en matière de R & D, mais bien de faire une analyse comparative des systèmes afin de permettre un enrichissement croisé de chaque partenaire, via la mutualisation des expériences.

L'objectif visé (3 % du PIB investis en R&D) est-il proche ou éloigné à l'échelle des différentes régions ?

De plus, en fin de VI^{ème} PCRDT, il nous semble opportun de faire le point sur l'impact régional de ce programme cadre afin d'adapter nos politiques de R & D, de les mettre en adéquation avec les objectifs du VII^{ème} PCRDT et de nous permettre ainsi de bénéficier au mieux des financements européens de la recherche.

Cependant, il conviendra, pour une plus grande efficacité des travaux d'associer à la démarche ARRGOs tous les partenaires régionaux concernés (sans oublier la recherche privée) et d'y intégrer les analyses déjà existantes telles que Impactscan conduite par Bretagne Innovation ou les critères d'évaluation étudiés par les groupes de travail du CCRRDT (voir les avis du CESR sur la question).

3. Avis sur les propositions du Président du Conseil régional

Comme le propose le Président du Conseil régional, nous donnons acte de cette communication. Nous remarquons toutefois, qu'en parallèle, dans le cadre de l'analyse du Budget Primitif 2006, nous retrouvons ce même programme ARRGOs dans les conclusions du Programme 211 "Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur". Il y est demandé de donner délégation à la Commission permanente pour signer les contrats de mise en oeuvre du projet et attribuer des crédits à nos partenaires européens.

VOTE EN SEANCE PLENIERE

Adopté à l'unanimité

15 FEV. 2006

CONSEIL REGIONAL

1^{ère} réunion de 2006

9, 10 et 11 février 2006

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

**COMMUNICATION RELATIVE
A LA MISE EN PLACE D'UN PROJET EUROPEEN « ARRGO »**

Le Conseil régional réuni en séance plénière les 9, 10 et 11 février 2006 au siège de la Région Bretagne ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil économique et social lors de sa réunion du 30 janvier 2006 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par la Commission du développement économique et de la recherche ;

Et après avoir délibéré ;

- **DONNE ACTE** à M. le Président du Conseil régional de sa communication relative à la mise en place d'un projet européen « ARRGO ».